

Ministre de la
Diversité, de l'Inclusion et
des Personnes en situation de handicap



Minister of
Diversity, Inclusion and
Persons with Disabilities

Ottawa Canada K1A 0J9

Monsieur Eric Janse
Greffier de la Chambre des communes intérimaire
Édifice de l'Ouest, Pièce 233-C
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement du Canada au huitième rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, intitulé *Initiative Appuyer les communautés noires du Canada*, pour dépôt à la Chambre des communes en vertu de l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Khera'.

L'honorable Kamal Khera, C.P., députée

Pièces jointes : 2

Ministre de la
Diversité, de l'Inclusion et
des Personnes en situation de handicap



Minister of
Diversity, Inclusion and
Persons with Disabilities

Ottawa Canada K1A 0J9

M. Robert J. Morrissey, député

Président, Comité permanent des ressources humaines, du développement des
compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Chambre des communes

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Cher collègue,

Conformément à l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*, j'ai le plaisir de répondre, au nom du gouvernement du Canada, aux recommandations du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) dans son rapport intitulé *Initiative Appuyer les communautés noires du Canada*, déposé à la Chambre des communes le 29 mars 2023.

Le gouvernement est heureux d'avoir l'occasion de répondre aux recommandations formulées par le Comité. Le gouvernement tient à remercier le comité HUMA pour cette étude ainsi que les témoins qui ont comparu devant lui. Nous prenons acte des recommandations du Comité et notons qu'elles renforcent et complètent les mesures existantes qui visent à accroître l'inclusion sociale, améliorer le bien-être des personnes d'ascendance africaine au Canada et remédier aux défis uniques auxquels font face les communautés noires au Canada. Il s'agit notamment de la discrimination, des préjugés et du racisme envers les personnes noires. Cela comprend l'appui de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies (Décennie des Nations Unies) en 2018 par le gouvernement du Canada. Dans le cadre de cette reconnaissance, le budget de 2019 a annoncé 25 millions de dollars sur cinq ans (2019-2024) pour établir l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada (IACNC), hébergée à Emploi et Développement social Canada, afin de célébrer les dynamiques communautés noires du Canada, de partager leurs connaissances et de renforcer leurs capacités. Cet investissement a été consolidé par les budgets suivants, pour un engagement total de 200 millions de dollars à ce jour, y compris une prolongation d'un an de l'initiative.

Canada 

Nous accueillons favorablement le rapport du Comité à la fois comme une assurance que nous mettons l'accent sur les bonnes initiatives et comme une ressource pour éclairer les décisions gouvernementales en matière de politiques, de programmes et de prestation de services afin de remédier aux inégalités sociales et économiques de longue date auxquelles sont confrontées les communautés noires au Canada. Dans le cadre de son engagement envers la Décennie des Nations Unies, le Canada collabore avec des partenaires des ministères fédéraux et de la société civile afin de mettre en œuvre des changements et de sensibiliser la population à la Décennie des Nations Unies, qui vise à reconnaître les défis uniques auxquels font face les personnes d'ascendance africaine à l'échelle mondiale.

Nous sommes ravis de fournir une réponse aux trois recommandations du Comité qui montrent le leadership du gouvernement dans le soutien des communautés noires au Canada.

1. Recommandation 1 – Pour améliorer ses initiatives afin d'abolir les obstacles à l'égalité auxquels sont confrontés les communautés noires, le gouvernement du Canada devrait soutenir des organisations dirigées par des Noirs, et à leur service, participant à la lutte pour l'égalité, non seulement par l'intermédiaire des activités déployées dans le cadre de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, mais aussi d'une approche pangouvernementale.

Le gouvernement s'est engagé à lutter contre le racisme et toute autre forme de discrimination. Les communautés noires du Canada sont encore confrontées à des obstacles systémiques ainsi qu'à des inégalités sociales, économiques et en santé. En outre, les organisations dirigées par des personnes noires, qui sont souvent plus petites et plus récemment établies, se heurtent à des obstacles relevant du secteur philanthropique, comme la difficulté à concourir pour obtenir des subventions publiques et privées. À cette fin, le gouvernement soutient la recommandation de travailler pour soutenir les organisations dirigées par et au service des personnes noires qui mènent des projets recherchant l'équité, par l'entremise d'une approche pangouvernementale.

À cet égard, et comme indiqué ci-dessus, l'IACNC a été créée en 2019 au sein du ministère d'EDSC, dans le but de célébrer, d'échanger des connaissances et de renforcer les capacités des dynamiques communautés noires du Canada. Respectant le principe « Rien Sur Nous, Sans Nous », l'IACNC a été conçue en collaboration avec les communautés noires grâce à des activités de mobilisation qui se sont déroulées en 2019. L'IACNC vise à faire avancer l'inclusion sociale et à relever les défis uniques auxquels sont confrontées les communautés noires au Canada, notamment la

discrimination, les préjugés et le racisme envers les personnes noires, grâce à trois grands piliers : le renforcement des capacités, les changements systémiques et les priorités émergentes.

Le gouvernement reconnaît l'importance de maintenir cet élan afin de tirer parti des leçons apprises et des réussites de l'IACNC et d'autres programmes, et la nécessité d'une coordination au niveau fédéral pour mieux tirer parti des investissements visant à améliorer les conditions de vie des personnes noires et des communautés noires partout au pays.

À plus grande échelle, EDSC collabore avec les partenaires fédéraux et a élaboré une approche pangouvernementale pour faire progresser l'objectif de la Décennie des Nations Unies, notamment en établissant des mécanismes ministériels de collaboration et d'harmonisation. Ces mécanismes de gouvernance sont uniques en ce sens qu'ils comprennent des membres du Réseau des exécutifs noirs et du Caucus des employés fédéraux noirs. Ce travail de collaboration comprend l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer la situation des personnes d'ascendance africaine au Canada; à renforcer la collaboration, l'harmonisation stratégique et la surveillance des programmes et des initiatives ayant pour but d'améliorer le bien-être des personnes noires et des communautés noires au Canada; et à mettre en œuvre des plans, de priorités et de stratégies en vue de soutenir les communautés noires.

L'approche pangouvernementale visant à relever les défis uniques, y compris le racisme systémique contre les personnes noires auquel font face les communautés noires, sera complémentaire à d'autres initiatives gouvernementales comme le Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs, dans le but de soutenir les organismes de bienfaisance et à vocation sociale dirigés par des personnes noires en leur offrant une source de financement durable, le renouvellement de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et le Plan d'action pour lutter contre la haine, par l'entremise desquels le gouvernement prend des mesures concrètes pour lutter contre le racisme systémique contre les personnes noires, les crimes haineux et les incidents ciblant les communautés noires et afro-descendantes au Canada.

De plus, le gouvernement fait progresser ces enjeux à l'échelle mondiale, notamment en participant au l'Instance permanente des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine et au moyen d'accords internationaux comme le Partenariat nord-américain pour l'équité et la justice raciale, qui favorise une collaboration sans précédent entre le Canada, les États-Unis et le Mexique pour faire progresser les objectifs de la Décennie. Cela donnera au Canada l'occasion de devenir un acteur crédible dans la lutte contre le racisme envers les personnes noires et de continuer à travailler à la résolution de questions de politique émergents et de longue date qui sont importantes pour les personnes d'ascendance africaine à l'échelle mondiale et au Canada.

2. Recommandation 2 – Qu'Emploi et Développement social Canada élabore des paramètres clairs qui permettront d'évaluer si l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, y compris son

volet de renforcement des capacités, atteint ses objectifs et a une incidence positive sur les communautés noires du Canada dans toutes les régions du pays; et utilise les résultats de cette évaluation pour déterminer les manières de financer les organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs et de se coordonner avec eux, à court et à long terme.

Le gouvernement appuie cette recommandation et procède actuellement à une évaluation à mi-parcours de l'IACNC afin d'évaluer les trois dernières années (2019-2022) de l'initiative, son efficacité et les progrès réalisés vers l'atteinte de ses objectifs. Voici les principales questions qui seront abordées :

- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre de l'IACNC (y compris les activités et les extrants pertinents) a-t-elle permis d'atteindre ses principaux résultats?
- Dans quelle mesure l'IACNC appuie-t-elle les organismes communautaires locaux pour renforcer leurs capacités dans les domaines de l'amélioration de la gouvernance, de la gestion financière et de la diversification des sources de financement?
- Le Réseau national des organismes de financement de l'IACNC doit-il être modifié afin de veiller à ce que les petits organismes communautaires dirigés par des personnes noires et au service des personnes noires soient adéquatement appuyés par le Réseau pour répondre à leurs besoins en matière de renforcement des capacités?
- Dans quelle mesure l'IACNC permet-il aux communautés noires du Canada d'éclairer et d'influencer l'élaboration de politiques publiques dans une perspective dirigée par des personnes noires et centrée sur les personnes noires?
- Y a-t-il des changements et des améliorations à apporter à l'approche de mise en œuvre de l'IACNC pour s'assurer que ses principaux résultats seront atteints?

L'évaluation à mi-parcours comprend également un examen du modèle intermédiaire actuellement utilisé pour fournir du financement aux organismes communautaires dirigés par des personnes noires et au service des personnes noires. Ce modèle décentralise le processus décisionnel sur la mise en œuvre de l'IACNC et le rapproche des communautés, en respectant le principe directeur « Rien Sur Nous, Sans Nous ». Les résultats de l'évaluation à mi-parcours seront utilisés pour faire rapport sur l'IACNC et éclairer la mise en œuvre de l'IACNC ainsi que les activités futures pour soutenir les personnes noires et les communautés noires au Canada. L'évaluation à mi-parcours

aidera également à ajuster les pratiques en matière de production de rapports et de financement et à améliorer la mise en œuvre de l'IACNC.

Toutes les initiatives du gouvernement du Canada doivent avoir un profil d'information sur le rendement (PIR), qui décrit la théorie du changement qui sous-tend le programme et la façon dont l'incidence de l'initiative sera mesurée. Le cadre de mesure du rendement de l'IACNC est en voie d'être finalisé, dans le cadre du PIR actuel du Programme de partenariats pour le développement social, y compris des paramètres clairs qui indiquent dans quelle mesure l'IACNC atteint ses objectifs de programme, et a une incidence positive sur les communautés noires du Canada dans toutes les régions du pays. L'objectif ultime de l'IACNC et du PIR est d'accroître l'inclusion sociale, économique et culturelle des personnes noires au Canada. Les indicateurs pour les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes sont en cours d'élaboration.

3. Recommandation 3 – Que le gouvernement du Canada conçoive ses plans de soutien durable des communautés noires du pays par l'entremise d'organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs, et qu'il les communique, en tirant parti des réussites et des leçons tirées de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.

Le gouvernement appuie également cette recommandation, qui répond à ce que nous avons entendu jusqu'à présent de la part des communautés noires, y compris les préoccupations liées à la reconnaissance tardive de la Décennie des Nations Unies, le rythme de mise en œuvre des initiatives et ce qui se passera une fois la Décennie des Nations Unies terminée. Il cadre également avec le travail en cours pour répondre à l'orientation que j'ai reçue dans le cadre du budget de 2022 afin d'explorer d'autres options pour continuer à soutenir le renforcement des capacités à long terme au sein des organismes communautaires dirigés par des personnes noires et au service des personnes noires, comme annoncé dans le budget de 2022.

Dans le cadre de cet effort, un plan exhaustif de communication et de mobilisation sera lancé à l'été 2023 pour veiller à ce que ces options supplémentaires soient éclairées par les communautés noires, dans l'esprit du principe de « Rien Sur Nous, Sans Nous ». Cela aidera également à sensibiliser la population aux problèmes auxquels se heurtent les personnes noires et à sensibiliser le public en général aux défis uniques et aux obstacles systémiques auxquels font face les communautés noires. De plus, cela appuiera la communication et la mobilisation à l'échelle du système avec les communautés noires et un virage vers des interactions simplifiées avec les communautés noires afin d'éviter la fatigue liée à la mobilisation.

Le gouvernement s'engage envers les communautés noires du Canada et veille à ce qu'elles soient incluses dans tous les aspects de la société. Cela a été démontré en faisant preuve de leadership et en effectuant des investissements importants pour soutenir les communautés noires partout au pays au moyen de mesures visant à habiliter les communautés noires et à éliminer les obstacles systémiques, y compris le racisme contre les personnes noires, sous toutes ses formes. Le gouvernement utilisera le rapport du Comité dans ses travaux futurs et comme point de référence pour aborder les prochaines étapes à l'égard des enjeux de longue date auxquels font face les communautés noires au Canada. Nous sommes enthousiastes à l'idée de continuer à travailler avec le comité HUMA et les communautés noires du Canada pour promouvoir l'inclusion sociale et économique des personnes noires au Canada ainsi que leur bien-être.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Khera', is positioned above a horizontal line.

La ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap,

L'honorable Kamal Khera, C.P., députée